

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT.
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Visite officielle à l'école d'agriculture et à la ferme-modèle de Ste-Anne, par l'honorable ministre de l'agriculture le colonel Rhodes.—Fête du vénéré supérieur du Collège de Ste-Anne, Monseigneur Charles-Edouard Poiré.—Célébration de notre fête nationale à Québec, et inauguration du monument Cartier-Brebeuf.—Compagnies de milice scolaire.

Sujets divers : Délibérations du Conseil d'agriculture.—Culture du tabac.—Culture des tomates.

Choses et autres : Circulaire agricole de St Adrien de Mégantic.—M. Eugène Casgrain, de l'Islet, nommé membre de "l'American Schropshire registration Association."

Recettes : La vermine chez les volailles.—Comment détruire les pucerons.

Appel à nos abonnés retardataires.—Nous prions avec instance ceux qui nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous payer le plus tôt possible. A la demande de plusieurs de nos abonnés qui se sont trouvés dans la gêne par suite de la mauvaise récolte de l'année dernière, nous avons dû accorder quelque délai dans le paiement de leur abonnement, et même faire une remise d'une partie de ce qui nous était dû à quelques-uns trop pauvres pour payer leurs arrérages en entier. Nous ne pouvons pas pousser au-delà cette libéralité sans nous mettre dans la gêne, et nous faisons appel à la bonne volonté de nos abonnés de nous payer sans retard.

REVUE DE LA SEMAINE

Visite officielle à l'école d'agriculture et à la ferme modèle de Ste Anne.— Comme on le verra par les délibérations du Conseil d'agriculture, en date du 11 avril dernier, que nous publions aujourd'hui, il a été décidé que la visite de nos trois écoles d'agriculture (celle de l'Assomption, de Richmond et de Ste Anne), serait faite à

l'avenir tous les trois mois, sous l'autorisation spéciale de l'honorable commissaire de l'agriculture.

Nous avons appris avec une bien vive satisfaction que cette première visite officielle a été faite à Ste Anne, vendredi dernier, par l'honorable commissaire de l'agriculture le Colonel Rhodes, accompagné du député ministre de l'agriculture M. l'abbé A. Labelle, MM. Auguste Casgrain, Auguste Dupuis et du secrétaire du conseil d'agriculture M. Ed. A. Barnard. Ce dernier, arrivé l'avant-veille, avait visité le lendemain, jeudi, avec la plus scrupuleuse attention, la ferme du collège et l'école d'agriculture.

Cette première visite faite par l'honorable Colonel Rhodes lui-même, témoigne hautement de l'importance qu'il attache aux écoles d'agriculture, et nous nous en réjouissons dans l'intérêt de ces institutions appelées à faire un si grand bien parmi la classe agricole.

Au témoignage que nous en a donné le regretté M. Pilote, fondateur de l'école d'agriculture de Ste Anne, et si nous consultons en outre les journaux d'agriculture de la province publiés de 1848 à 1856, l'honorable Colonel Rhodes a souvent manifesté son extrême désir de voir l'enseignement agricole introduit dans notre pays; il a puissamment aidé M. Pilote à la fondation de l'école d'agriculture de Ste Anne, non-seulement par ses conseils, mais encore par ses grandes libéralités, souvent répétées, en faveur de cette institution.

D'après les renseignements qui nous ont été donnés, cette première visite officielle de l'honorable commissaire de l'agriculture, si attaché à l'enseignement agricole tant théorique que pratique, nous augurons favorablement pour l'école d'agriculture de Ste-Anne; puisque, par une visite minutieuse de l'école d'agriculture et de la ferme, M. le Colonel Rhodes a pu se rendre compte de la marche et des besoins de cette institution, et qu'il saura lui four-

nir les moyens de faire le plus de bien possible, à tous les points de vue agricole.

Comme cette visite nous paraissait avoir un caractère strictement privé, nous nous sommes tenu à l'écart bien que nous eussions éprouvé une grande satisfaction d'avoir eu occasion de faire la connaissance de ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les intérêts de l'agriculture et de la colonisation.

Fête du vénéré supérieur du Collège de Sainte-Anne, Monseigneur Charles-Edouard Poiré.—Mercredi soir, 22 mai, les élèves du Collège de Ste-Anne célébraient avec éclat et le plus brillant succès la fête de leur vénéré supérieur, monseigneur Charles-Edouard Poiré. Un grand nombre de prêtres amis de cette institution ou anciens élèves non moins attachés à ce collège, assistaient à la fête, s'associant de cœur au tribut de reconnaissance à leur vénérable doyen, Mgr Poiré insigne bienfaiteur d'une maison qui sait rendre de si importants services à la religion et à la patrie. L'auditoire comprenait en outre grand nombre de laïques distingués que le collège de Ste-Anne s'honore de compter au nombre de ses anciens élèves, par les services distingués qu'ils rendent au pays dans les différents états qu'ils exercent; tous, nous n'en doutons pas, ont pu témoigner que les élèves actuels de cette institution, par un travail ardu et une constante application à l'étude, savent se rendre dignes de leurs devanciers.

A l'appui, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter quelques extraits des compte-rendus de cette fête, dûs à M. le Dr N. E. Dionne et à l'honorable M. Louis-Philippe Pelletier.

Voici ce qu'écrivait M. le Dr Dionne, dans le *Courrier du Canada* :

« La fête du supérieur est un des jours qui font époque dans la vie collégiale. Mais quand ce supérieur a consacré près de quinze années d'une longue carrière sacerdotale à gouverner un collège d'une main ferme et habile à la fois; quand ce supérieur a employé une notable portion de ses biens à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse; quand enfin, cet homme a pu faire assez de bien à une institution pour mériter d'être nommé le second fondateur, cette fête revêt un caractère spécial de grandeur et de solennité.

Telle a été cette année encore la fête du vénéré prélat que la Providence dans sa sagesse a placé en tête du beau collège de Sainte-Anne. Mgr Poiré préside depuis plusieurs années aux destinées de cette maison déjà vénérable par l'âge, puis-qu'elle est devenue sexagénaire avec 1889. Nous sommes déjà loin de l'humble école de M. E. Chartier avec un petit groupe d'étudiants, et de son fondateur le regretté M. Painchaud, dont le nom est resté synonyme de bienfaiteur de son pays. Les Mailloux, les Gauvreau, les Pilote, les Lagacé, les Buteau ont quitté tour à tour cette terre d'exil après avoir recueilli la couronne d'immortalité due à leur noble dévouement à la cause éducatrice de l'enfance. Seuls de tous les anciens supérieurs, MM. André Pelletier et Chs Trudelle sont restés debout applaudissant aux succès de ce collège pour lequel ils ont fait de si nombreux sacrifices. Monseigneur Poiré vient, en dernier lieu, continuant sans con-

teste la chaîne des hommes remarquables par leur science et leurs vertus et qui se sont succédés comme supérieurs du Collège de Ste Anne. Ami dévoué de l'enfance, bienfaiteur insigne de l'éducation, Mgr Poiré ne se cache pas de déclarer que plus il avance dans sa carrière, plus il est heureux d'avoir travaillé à la prospérité d'une institution qu'il aime à l'égal de son *Alma Mater*..

« Que d'émotions suaves nous avons ressenties en écoutant la lecture de l'adresse de félicitations et de bons souhaits présentés à Mgr Poiré, par un des élèves, dans cette circonstance! Reconnaissance dans la bouche de l'élève parlant au nom de ses confrères; mais surtout de reconnaissance dans tous les cœurs, partagée aussi par les anciens élèves, ecclésiastiques et laïcs, venus de tous côtés pour joindre leurs hommages à ceux d'eux cadets.

« Une séance académique de la Société Saint Thomas d'Aquin, a couronné la première partie du programme de la fête. Cette association littéraire est destinée à développer le goût de l'étude chez les élèves du cours classique. Un nombre plus ou moins grand de devoirs sans faute, inscrits dans un *Cahier d'honneur*, donne le droit aux élèves de devenir membres de l'Académie à des titres divers; il y a des *aspirants*, des *candidats* et des *académiciens*. 254 devoirs immaculés ont eu l'honneur d'être enregistrés au *livre d'or* depuis la dernière séance (19 décembre 1888). Ce résultat prouve surabondamment que ceux qui nous ont suivis dans la carrière collégiale profitent mieux que leurs devanciers des enseignements qu'on leur donne. Parmi les élèves qui ont obtenu la plus belle mention, citons: MM. E. DeChêne, O. Martin, R. Sasseville, Eug. Pelletier, G. Castonguay, élèves de Philosophie; Allyre Roy, Hermand Pelletier, Emile Martin, Armand Proulx, élèves de Philosophie; Albin Thériault, Aug. Boulton, Alp. Langlais, élèves de Rhétorique; Chs Dupont, Cléophas Giroux, Nap. Talbot, Wenceslas Simard, élèves de Belles-lettres; Horace Pelletier, Geo. Robichaud, Emile Hudon, élèves de Versification; Jules Gervais, Amédée Bernier, L. Hudon, Geo. Pelletier, G. Michaud, I. Gignac, élèves de Méthode.»

Voici les noms des élèves qui ont été promus pendant cette séance aux grades de l'Académie St-Thomas d'Aquin :

Aspirants : MM. Allyre Roy, Emile LeBon, Joseph Chamberland, Napoléon Talbot, Jules Gervais, Georges Michaud, Amédée Bernier et Ludger Hudon;

Candidats : MM. Isaac Thériault, Charles Dupont, Wenceslas Simard, Horace Pelletier, Emile Hudon et Georges Robichaud;

Académiciens : MM. Odilon Blanchet, Cléophas Giroux, Emile Langlais et Joseph Lemieux.

Liste des membres actuels de l'Académie St Thomas d'Aquin.

Académiciens : MM. Elzéar M. DeChêne, président; Emile Hamelin, vice-président; Albin Thériault, secrétaire; Emile Martin, assistant secrétaire; Armand Proulx, scrutateur; Alphonse Langlais, censeur; Olivier Martin, Eugène Pelletier, Robert Sasseville, Pierre Lamontagne,

Hermand Pelletier, Auguste Boulet, Odilon Blanchet, Emile Langlais, Cléophas Giroux et Joseph Lemieux.

Candidats : MM. Isaac Thériault, Elzéar Chesnel, Chs Dupont, Wenceslas Simard, Horace Pelletier, Emile Hudon et Georges Robichaud.

Aspirants : MM. Allyre Roy, Ernest Vézina, Mazenod Pelletier, Joseph Rouleau, Emile LeBon, Joseph Chamberland, Edouard Martin, Philéas Montminy, Napoléon Talbot, Jules Gervais, Georges Michaud, Amédée Bernier et Ludger Hudon.

La seconde partie du programme de la séance comportait une tragédie en cinq actes : *Edouard le confesseur* ; musique et chant pendant les entr'actes. Voici ce qu'écrivit à ce sujet, dans *La Justice*, l'honorable M. Louis Pelletier :

“ Le théâtre, au collège, semble quelquefois un peu dépaycé ; on ne s'improvise pas acteur d'un moment à l'autre, et partant nous n'avons pas l'habitude de demander ni aux forts en thèmes, ni aux philosophes, ni aux savants en herbe, d'entrer dans leurs rôles comme s'ils concouraient pour un engagement convoité, ou de les créer pour qu'ils restent un peu personnels. Mais quand, au pied levé, on a pu devenir des personnages aussi frappants de réalité, aussi vécus que Edouard le confesseur et Alfred, par M. Emile Hamelin et A Roy, on peut se féliciter à bon droit d'être merveilleusement doué du talent de la parole. M. Allyre Roy a joué son rôle difficile d'une manière admirable ; et M. Hamelin a remporté une véritable victoire tant grâce au dénouement de la pièce que par la manière dont il a joué. Au grand théâtre, on dirait que le reste de la troupe (MM. E. Martin, J. Rouleau, C. Dupont, A. Caron, Mazenod Pelletier, E. Hudon, W. Simard, W. Talbot), a parfaitement soutenu les principaux acteurs. Aux applaudissements de l'auditoire, on a pu comprendre qu'il fut véritablement étonné d'un succès sur lequel il ne se croyait pas en droit de compter.

“ La fanfare du collège, sous la direction de M. l'abbé L. Tremblay, et la société chorale Ste Césile sous la direction de M. l'abbé Louis Lessard, n'en sont pas à leurs premiers succès. Nous pouvons affirmer, sans crainte, qu'il serait difficile de trouver dans la province, à proportions et à conditions égales, un chœur mieux formé que la société Ste-Cécile du Collège Ste-Anne.

“ L'interprétation des chœurs de Laurent de Rillé, avec juste observance des nuances, avec une compréhension parfaite des beautés et des originalités de la partition, n'est pas toujours facile, même toujours possible pour de simples élèves en solfège. On les chante presque dans tous les collèges, ces chœurs, et sauf à la société Orphéonique du séminaire de Québec, dont il nous est doux d'évoquer le souvenir, où les interprète-t-on d'une façon aussi parfaite qu'au collège de Ste-Anne ?

“ C'est aux morceaux de Laurent de Rillé que le chœur Ste-Cécile s'est formé, mais on sent que ses membres sont maintenant préparés à tous les genres ; ils nous l'ont prouvé d'ailleurs.

“ Le lendemain matin il y eut messe avec chant et musique, à la vieille chapelle du collège. C'est dans ce sanctuaire vénéré que les souvenirs reviennent en foule à

l'esprit des anciens élèves.

“ C'est là qu'ils sont venus, au début de leurs études, encore tout émus des embrassements maternels, invoquer l'Esprit Saint pour le succès de leurs études. C'est de là qu'ils sont partis, après le chant du *Te Deum*, clôturant leur vie de collègue, pour aller suivre dans le monde la voie de leurs destinées. Au milieu de cette fête délicieuse, de ce grand congé si bien accueilli, comme on le faisait autrefois, sous ces arbres séculaires dont les rameaux abritèrent tant de générations, dont l'ombrage couvrit nos fronts, soucieux de nos premiers chagrins ou rayonnants de notre plus franche gaieté, auprès de ces murs pavoisés et rajennis, on ne se défend pas de rajouir aussi pour apprécier de plus loin les bienfaits de telles institutions....

“ Qu'il nous soit permis de féliciter les directeurs et les professeurs du Collège Ste Anne sur la prospérité de leur institution, sur la belle fête qu'ils ont donnée en l'honneur de leur digne supérieur ; Messieurs les acteurs et les musiciens sur le succès de leur charmante soirée ; MM. les professeurs de musique Tremblay et Lessard sur le véritable triomphe des groupes spéciaux qu'ils instruisent et dirigent.

“ Puissent de semblables réunions se répéter longtemps, à l'honneur du collège Ste Anne.”

Célébration de notre fête nationale à Québec, et inauguration du monument Cartier-Brebeuf.—Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la décision prise la semaine dernière, à une réunion du comité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec de ne pas célébrer notre fête nationale et de remettre à l'année prochaine l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf, en conséquence du terrible incendie de Saint-Sauveur, a été contremandée, à la sollicitation d'un grand nombre de citoyens de la ville de Québec qui se sont engagés à rencontrer les frais que cette grande fête nationale nécessitera.

Voici les résolutions qui ont été adoptées à une réunion du comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

“ Que le comité de la société St Jean Baptiste de Québec ayant pris communication d'une requête priant le comité de régie de notre société de prendre de nouveau en considération la célébration de la fête nationale le 24 juin prochain ;

Considérant que, d'après les renseignements reçus, l'un des principaux obstacles à la célébration disparaît parce que notre société reçoit l'assurance et la garantie que les dépenses à encourir seront couvertes par la souscription qui se poursuit actuellement, sans nuire à la souscription en faveur des incendiés de St-Sauveur ;

Considérant de plus que notre société a lieu de croire que le succès de la fête est assuré, non-seulement au point de vue financier, mais aussi de l'affluence des visiteurs attendus à Québec pour le 24 juin prochain.

Vu l'impression générale de l'opinion publique hautement manifestée dans un sens favorable à la célébration de la fête,

Le comité de régie de la société Saint-Jean Baptiste

décide et il est résolu :

“ Que la société St-Jean Baptiste célébrera le 24 juin prochain la fête nationale des Canadiens-français en faisant l'inauguration solennelle du monument Jacques-Cartier tel qu'il avait été résolu de le faire avant le désastreux incendie de St-Sauveur. ”

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. le président engage les membres des sous comités à se réunir au plus tôt, afin de préparer dignement la célébration de notre fête nationale.

On décide d'envoyer incessamment des télégrammes à toutes les sociétés des Etats-Unis, les invitant à assister à notre célébration, annonçant que la fête Saint-Jean Baptiste sera célébrée à Québec, le 24 juin prochain, tel qu'il avait été décidé avant l'incendie de St-Sauveur.

Bref les membres du comité de régie se montrent pleins d'enthousiasme et sont décidés à faire l'impossible, pour que la fête des Canadiens-français soit célébrée dignement cette année à Québec.

Compagnie de milice scolaire.—Nous apprenons que l'honorable ministre de la milice, Sir A. P. Caron, a autorisé l'organisation de deux nouvelles compagnies de milice scolaire. L'une de ces compagnies scolaires sera formée au collège de l'Assomption; l'autre au séminaire de Québec, et se recrutera parmi les externes de cette institution, les élèves pensionnaires ayant déjà leur compagnie.

A plusieurs reprises, depuis 1863, le collège de Ste-Anne comptait aussi sa compagnie de milice parmi les élèves de cette institution, le département de la milice payant lui-même les frais d'un sergent instructeur de l'armée régulière. Nous disons à la louange des élèves de cette institution, que plusieurs ont profité de cet avantage pour se créer une carrière militaire; du moins à l'égard de quelques-uns qui ont figuré ou figurent encore avec avantage dans les cadres de notre milice volontaire. Nous citons de mémoire les colonels G. Amyot, J. B. Amyot, Fraser, Hudon; le major Têtu; les capitaines Langlais, Rossignol, H. Têtu, Ernest Ouellet, et le lieutenant Oscar Pelletier (Batterie B), qui s'est distingué par sa bravoure au Nord-Ouest, et en dernier lieu au déplorable incendie de St-Sauveur. Grâce à un ancien élève du Collège de Ste-Anne, le Capitaine Alfred Potvin, la paroisse de Ste Anne a fourni depuis nombre d'années, une compagnie volontaire (No. 1 au 88e bataillon) qui a toujours figuré avec un grand avantage dans les différents exercices de campement. Le plus grand nombre de volontaires se recrutaient parmi les anciens élèves du Collège, qui avaient été initiés aux exercices militaires dans cette institution. Le capitaine Potvin a fait preuve de grande connaissance de l'art militaire comme instructeur au Collège de Ste-Anne en 1886 et en 1887. Quoiqu'il ait accepté cette charge avec l'autorisation du département de la milice, nous regrettons qu'il n'ait reçu aucune rémunération de ce département, pour ces exercices donnés de sa part avec tant de dévouement.

Nous verrions avec plaisir la continuation de ces exercices militaires au Collège de Ste-Anne.

Délibérations du Conseil d'agriculture

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif en date du 25 avril 1889.

Approuvé par le Lieutenant-Gouverneur
le 26 avril 1889.

No. 192. Sur l'approbation de certaines résolutions du Conseil d'agriculture.

L'honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans un mémoire en date du vingt-cinq avril courant (1889), recommande l'approbation des délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, passées aux séances des onze et douze avril dernier, et dont copie est annexée au susdit mémoire, moins toutefois la résolution concernant la garantie pour dix ans de l'octroi au Collège Vétérinaire de Montréal, dont M. McEachran est le principal, et au Collège Vétérinaire de Québec, le gouvernement désirant laisser à la Législature toute latitude possible d'accorder ou de refuser tels octrois ou autres semblables.

Certifié.

(Signé) GUSTAVE GRENIER,
Greffier Conseil Exécutif.

Vraie copie certifiée,

(Signé) GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire Dépt. Ag. et Col.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

SÉANCE DU 11 AVRIL.

Présents: l'honorable Colonel Rhodes, Commissaire de l'agriculture, les honorables MM. Ouimet et Dionne, MM. Blackwood, Casavant, A. Casgrain, DeBlois, Gibb, Guilbault, LeSage, Lussier, Marsan et Tarte.

Présidence de l'Hon. Colonel Rhodes: Le procès-verbal de la dernière assemblée (18 juin 1888) est lu et approuvé.

Le secrétaire donne communication des lettres d'excuse de l'Hon. M. Joly et de M. Lemire, qui ne peuvent se rendre à cette réunion.

Le Conseil procède aux élections de ses officiers et des Comités. L'Hon. Col. Rhodes vice-président du Conseil, est nommé président (sur division).

L'Hon. Géd. Ouimet est nommé vice-président (sur division).

Comité Exécutif: Les HH. M. Rhodes et Joly, MM. Casavant, Guilbault, LeSage et Marsan.

Comité des écoles: L'Hon. Ouimet, MM. Blackwood, Casavant, Casgrain (Eug.), LeSage et Tarte.

Comité des Sociétés fruitières: L'Hon. M. Rhodes, MM. Gibb, E. Casgrain et Lussier.

Comité du journal et de sa diffusion: Hon. M. Ouimet, MM. LeSage et Tarte.

Résolu que :

Le Conseil Exécutif soit chargé de préparer les règlements à recommander pour le prochain concours provincial des terres les mieux tenues et aussi une série de questions à soumettre aux membres des sociétés d'agriculture à une assemblée spéciale de paroisse.—Approuvé.

Résolu que :

Le comité de la visite des écoles soit chargé des examens préliminaires à l'entrée des élèves dans les écoles vétérinaires et qu'il ait le pouvoir de se faire représenter par un délégué.—Approuvé.

Le comité des écoles recommande, 1o. que sur le 10 % des terres destinées par la loi au Conseil d'agriculture sur les octrois votés aux sociétés d'agriculture, la balance due aux écoles de l'Assomption et Ste-Anne, soit payée au plus tôt.

20. Il recommande de plus, sur le rapport du secrétaire du conseil, le paiement de ce qui est due à l'école de Richmond, pourvu qu'à l'avenir les réglemens du conseil au sujet des écoles soient exécutés à la lettre ; 30. que la visite ces trois écoles soit faite à l'avenir tous les trois mois sous l'autorisation spéciale du Commissaire, avant le paiement du quartier, de manière à encourager écoles et élèves à faire le mieux possible.—Approuvé.

Le comité chargé de faire un rapport sur l'à-propos d'ouvrir un livre de généalogie des chevaux canadiens fait rapport 10. Que la dernière exposition provinciale de Québec, en 1887, a dû convaincre les plus incrédules que la race des chevaux canadiens est loin d'être éteinte ; 20. Que de l'aven de tous, c'est cette race qui convient le mieux à notre pays ; 30. qu'il est possible de la régénérer et d'en faire une spécialité précieuse pour les éleveurs de notre province. Il recommande en conséquence avec instance que tel livre soit ouvert sans retard.—Approuvé.

Il est résolu que la commission du livre de généalogie du bétail canadien soit également chargée d'ouvrir un livre de généalogie de chevaux canadiens. MM. I. J. Tarte et A. Casgrain sont adjoints à cette commission, laquelle devra faire tous les réglemens nécessaires à l'ouverture du nouveau livre, se basant pour cela sur les réglemens—*mutatis mutandis*—du *Stuk Book* de la race Boulonnaise. Cette commission reçoit instruction d'étendre à deux années, de ce jour, les entrées gratuites dans le livre du bétail canadien.

Il est résolu sur division, qu'à l'avenir, une classe spéciale soit ouverte au bétail canadien enregistré dans chacune des expositions de comté de la province, et que les sociétés reçoivent instruction de se conformer sans retard à ce réglemen.—Approuvé.

Le comité des fruits fait rapport que les sociétés d'horticulture de Shefford, Brome, l'Islet et Abbotsford se sont conformés aux réglemens du conseil, et recommande que l'octroi annuel dû à ces sociétés pour 1888, de \$100,00 à chacune soit payé avant leur exposition, pourvu qu'elles se conforment aux réglemens à ce sujet.—Approuvé.

M. Blackwood fait rapport qu'il était présent, avec l'Hon. Commissaire de l'Agriculture, aux examens de fin d'année du collège vétérinaire de Montréal, dont le Dr McEachran est principal.

Il est résolu que la requête de ce collège de s'affilier à l'Université McGill, et demandant que l'octroi à cette école lui soit garanti pour dix ans, afin d'effectuer cette affiliation, soit recommandé au gouvernement par le conseil, et que la même faveur soit accordée au collège vétérinaire de Québec.—Approuvé.

Le comité exécutif procède à l'examen des programmes des sociétés d'agriculture et le conseil s'ajourne à demain, à 9 hrs A. M.

SEANCE DU 12 AVRIL, 1889.

Le conseil se réunit à 9 hrs. A. M.

Présidence de l'Hon. Col. Rhodes. Sont présents les mêmes qu'hier, moins M. DeBlois. Le Comité Exécutif recommande que la société de Beauharnois soit dispensée du concours des terres afin de l'aider à rebâtir ses constructions détruites par un cyclone l'année dernière, et que toutes les autres sociétés d'agriculture de cette province aient à se conformer aux réglemens du conseil au sujet des concours des terres les mieux tenues, afin de préparer le concours provincial qui doit avoir lieu l'an prochain ; mais il sera loisible aux sociétés de remplacer cette année le concours du comté par des concours de paroisses pour les terres les mieux tenues.—Approuvé.

Résolu qu'à l'avenir aucun prix en argent ne sera donné à un étalon, dans les expositions et les concours d'étalons, à moins de présenter un certificat signé par un médecin vétérinaire diplômé que tel animal est sain et

tout à fait propre à la reproduction.—Approuvé.

Le conseil recommande au gouvernement l'établissement d'un bureau de statistiques agricoles.—Approuvé unanimement.

Le conseil recommande qu'à l'avenir l'exactitude des documents transmis par les sociétés au Conseil soit affirmée par déclaration solennelle.—Approuvé.

Et le Conseil s'ajourne.

Vraie copie.

ED. A. BARNARD.

Secrétaire du Conseil d'Agriculture

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif en date du 26 avril 1889.

Approuvé par le Lieutenant-Gouverneur

le 26 avril 1889.

No. 201. Sur l'approbation de certaines délibérations du conseil d'agriculture.

L'honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans un mémoire en date du 26 avril dernier (1889), recommande l'approbation des délibérations du Conseil d'agriculture de la province de Québec, adoptées à sa séance du 12 avril dernier (1889), et dont copie accompagne le dit mémoire, à l'exception de ce qui concerne la demande du secrétaire de la société d'agriculture du comté de Chicoutimi, le délai pour payer l'octroi étant expiré depuis longtemps cette demande ne pouvant être prise en considération par le Conseil d'agriculture.

Certifié.

(Signé) GUSTAVE GRENIER,
Greffier Conseil Exécutif.

Vraie copie certifiée.

(Signé) GEORGE LECLÈRE,
Secrétaire Dept. Ag. et Col.

Délibérations du Conseil d'agriculture à la séance du 12 avril 1889.

Devant faire suite à celles soumises au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, hier, le 25 avril dernier.

La requête de J. C. A. Bock et al, contenant soixante et une signatures des paroissiens de St-Ignace de Nominingue de l'Annonciation, de La Chute-aux-Iroquois et de La Conception, du comté d'Ottawa, demandant de se former en " Société d'agriculture No 2. Division B du Comté d'Ottawa " est approuvée.

La requête de D. W. Grignon et al contenant cent vingt-cinq signatures, des paroissiens des huit paroisses au nord de St-Jérôme demandant de former la Société d'agriculture No 2. du comté de Terrebonne est approuvée.

La requête du révérend M. Prevost et al contenant quatre-vingt-sept signatures des paroissiens de St-Jean de Matha, de Ste Emmélie et de St-Jérôme, s'engageant à obtenir environ trois cents membres à une nouvelle société d'agriculture dans le Comté de Joliette, tant dans les trois paroisses ci haut nommées que dans celles de St-Alphonse et de Ste Béatrice et demandant la permission de s'organiser légalement sous le titre de Société d'agriculture No 2 du Comté de Joliette est accordée, pourvu que cette nouvelle société se conforme aux exigences de la loi.—Approuvé.

Le Conseil ayant pris connaissance de la requête du Secrétaire de la société No 2. du Comté de Chicoutimi, demandant que les octrois pour les années 1886 et 1887 soient maintenant payés à cette société bien qu'elle ne se soit pas conformée à la loi en ce qui regarde les " Rapports Annuels et Etats et Comptes " et autres documents qu'elle aurait dû transmettre annuellement. Le Conseil ordonne d'informer cette Société que les octrois des an-

nées 1886 et 1887 ne sont plus à la disposition de ce Conseil.

Quant à l'octroi pour l'année fiscale actuelle (1888), il pourra lui être payé avant le 1er juillet prochain; pourvu que les documents exigés par la loi soient transmis à ce Conseil sans nouveaux retards.—Approuvé.

Le Conseil ayant pris connaissance de plusieurs requêtes de Sociétés d'agriculture dans le District de Québec demandant d'employer tout l'octroi de cette année à ces Sociétés, pour l'achat des grains de semence: Ce Conseil croit devoir refuser ces demandes, et recommande à toutes les sociétés de la Province de se conformer aux règlements du Conseil, surtout en ce qui a trait aux Concours des Terres les mieux tenues, soit de comté, soit de paroisses, afin que chacune de ces sociétés se prépare de son mieux au Grand Concours Provincial qui aura lieu l'an prochain, en vertu de l'acte passé à cet effet à la dernière session du Parlement Provincial.

Vraie Copie. Ed. A. BARNARD,
Secrétaire Cons. d'agriculture, etc., etc.

CULTURE DU TABAC.

Extrait du "Journal d'Agriculture,"
Numéro du mois d'avril.

St-Jacques, 15 mars 1889.

Ed. A. Barnard, Ecr,

Sec. Cons. d'Agriculture

Monsieur.—Vous trouverez sous ce pli la réponse aux quelques questions relatives à la culture du tabac. Je pourrais me borner à répondre seulement aux questions que vous me posez dans votre lettre. En m'en tenant à ces questions, je satisferais à votre demande, mais ayant été à même de cultiver cette plante sur une aussi vaste échelle et cela par une expérience personnelle, n'ayant alors rien pour me guider dans les soins à donner et les précautions à prendre, je m'étais convaincu, dis-je, que nous pourrions produire en ce pays un aussi bon tabac que celui que nous importons à grand frais des États-Unis, en suivant de près les travaux multiples que cette plante exige, et de plus en y mettant toute l'intelligence et l'attention de nos voisins les *Yankees*. Et c'est justement parce que j'ai eu à lutter contre beaucoup de difficultés dès le commencement, n'ayant alors rien pour me guider dans cette culture, que je me permets de répondre aux questions que vous me faites un peu plus longuement peut être que je devais le faire, mais j'ose espérer que vous ne vous gênez pas de retrancher, couper, biffer, et si de tous ces détails quelque chose vous paraît utile. L'idée d'avoir contribué pour ma faible part au développement d'une exploitation d'une industrie aussi agréable que payante, y est pour quelque chose, j'en serai amplement récompensé.

Bien à vous,

F. A. MED. FOUCHER.

En réponse à la première question: Une prairie de quinze ans est le terrain par excellence du tabac. Je ne connais rien de plus avantageux à la culture de cette plante qu'une vieille prairie labourée l'automne. Je ne peux recommander le labour du printemps qui ne suffirait point à détruire le gazon (tourbe).

D'ailleurs pour cette culture, je crois les labours d'automne indispensables pour plusieurs raisons que j'expliquerai comme suit: On sait que la plantation du tabac ne peut se faire avant la fin du mois de mai et souvent même pas avant le 10 ou 12 de juin; or comme à cette époque de l'année les chaleurs commencent à se faire sentir avec assez d'intensité pour dessécher promptement la terre fraîchement remuée, on ne pourrait sans danger

labourer quelque temps après la plantation sans courir le risque de se voir forcé d'arroser, opération inutile à laquelle on ne doit avoir recours que lorsqu'il est absolument indispensable à la reprise des plantes, tandis qu'avec le labour d'automne on sait que le sol se dessèche beaucoup plus lentement et que si on a la précaution de le herser puis bien rouler le terrain avant de commencer la plantation, nous aurons certainement une fraîcheur suffisante pour assurer la reprise du plant sans avoir recours à l'ennuyante besogne, souvent même dangereuse, de l'arrosage.

Deuxième question.

Je crois une vieille prairie de 15 ans suffisamment riche, cependant une addition de 10 charges de fumier auxquelles j'ajouterais quinze à vingt minots de cendre de bois non éteinte: à défaut de cendre, même quantité de chaux vive, sinon 400 à 500 lbs de phosphate, donnerait la meilleure et la plus considérable récolte imaginable.

Il vaudrait mieux appliquer ce fumier à l'automne, avant le labour de la cendre, chaux ou phosphate devrait être répandue sur la terre labourée, aussitôt que possible au printemps.

Je crois la potasse un engrais nécessaire, sinon indispensable pour le tabac, et si l'on se sert de fumiers de l'espèce bovine ou autres reconnus froids, il faut de toute nécessité faire usage d'engrais artificiels contenant les propriétés chimiques indispensables à l'alimentation de la tige comme la feuille du tabac.

Cependant, de tous les engrais connus, je ne sais rien de mieux, rien de plus riche que les grosses tiges de tabac répandues sur le sol et brûlées immédiatement avant la plantation au printemps: car outre les propriétés fertilisantes de cette cendre que contient la tige du tabac, la chaleur intense produite par la combustion de ces grosses tiges a pour effet de détruire non-seulement les larves mais même le ver gris (*cut worm*) lui-même, serait-il 3 à 4 pouces sous le sol; c'est certainement le plus sûr moyen de protéger les plants contre les ravages du ver. A défaut de tiges de tabac, je conseillerais de répandre de la paille, des branches sèches même sur le sol, les y laisser deux ou trois jours puis y mettre le feu. Le ver gris ne sort de terre pour ronger que lorsque la terre est fraîche; or en recouvrant le sol d'une couche de tiges de tabac, de pailles ou de branches sèches, la terre ne recevant pas les rayons du soleil reste fraîche, le ver gris en profite pour prendre ses ébats sur le sol et arrive le feu qui le surprend, le consume et le détruit en même temps que les larves à la veille d'éclore. C'est le seul, l'unique remède effectif que je sache contre cet ennemi par excellence du planteur; c'est un remède facile, peu dispendieux et certain, je le sais par expérience, et si au lieu de se servir de cassots qui, en donnant la fraîche au plant du tabac 5 hrs. de plus le soir, donne en conséquence dix heures par 24 heures de plus au ver gris l'occasion de ronger ou de couper la tige du tabac, sans compter l'augmentation de la main d'œuvre, si on essayait cette méthode toute facile et très économique, Je suis persuadé d'avance que si je réussis tous les ans à me débarrasser de ce rongeur, tout cultivateur de tabac obtiendra le même résultat en se servant des mêmes moyens. Je reviens maintenant à la troisième question après avoir répondu d'avance à la quatrième.

Quelle variété de tabac paie le mieux dans la région des Trois-Rivières à Berthier? Voici ce que dicte mon expérience sous ce rapport de même que le choix des variétés particulièrement convenables à tel ou tel terrain.

Les terres franches plutôt sablonneuses qu'argileuses, profondes, meubles, chaudes, actives et perméables, donneront toujours une excellente récolte des grandes variétés suivantes: le Connecticut, le Kentucky. Le White Burley même y réussira assez bien, quoique cette sorte de terrain soit celui qui conviendrait le mieux au tabac de couleur brune; car aujourd'hui, la couleur brune prendra

la nuance tant recherchée de brun ou jaune clair, en proportion de la légèreté du sol, des engrais chauds et des expositions au soleil du midi, etc., quand toutefois ces récoltes sont le produit de graines pures qui n'offrent ces garanties qu'en autant qu'elles sont importées. Je peux donc recommander pour la région des Trois Rivières la plus belle variété, la plus recherchée et certainement celle qui procurera à la fabrication une matière première qui a toutes les qualités requises pour être vraiment rémunératrice dans la transformation industrielle. Le White Burley, puis le Connecticut et le Kentucky.

Le White Burley épuise moins le sol, mûrit vite ainsi que le Kentucky qui, aussi pesant que le Connecticut, est, comme le White Burley, 15 jours plus précoce que ce Connecticut.

Le petit tabac *canelle*, petit havana, mûrit en six semaines; il réussit partout; ne pae jamais celui qui le cultive; se vendrait-il pour le commerce \$1.00 la livre (pour son usage personnel, très-bien!); en attendant, le plus grand est le meilleur.

F. A. MED. FOUCHER.

Culture des tomates.

Ceux qui aiment les bonnes tomates ne doivent pas négliger les soins que commande cette culture, pour amener autant que possible les fruits à perfection.

Il n'y a pas de fruit qui aime autant à être en plein air et au soleil que les tomates. Elles doivent avoir beaucoup d'espace et on doit faire en sorte que les tiges ne tombent pas à terre, et pour cela on met des tuteurs autour de la plante. Les tiges ou vignes peuvent s'étendre à volonté, et les tuteurs les tiennent en bonne position. De cette manière, le fruit est plus exposé aux influences de l'air et du soleil; le fruit parvient plus vite à maturité et est plus gros.

Choses et autres.

Cercle agricole de St-Adrien de Mégantic. — Un des abonnés à la *Gazette des Campagnes* et membre de ce cercle agricole, nous écrit ce qui suit :

Il y a quelques temps, vous annonciez, dans votre journal, la formation d'un cercle agricole dans la petite paroisse de St-Adrien de Mégantic. Plusieurs de vos lecteurs qui connaissent notre jeune paroisse, ont dû sourire en apprenant cette nouvelle. Comment, en effet, soutenir une telle société dans une paroisse aussi neuve et aussi pauvre que la nôtre? Que ces gens viennent voir et constater de visu les progrès que déjà notre cercle a fait au milieu de nous. Je dirai, avec un conférencier qui nous a fait l'honneur d'une visite: "C'est durant que nous sommes pauvres, qu'il faut travailler à devenir riches."

D'ailleurs qu'est-ce que c'est qu'un cercle agricole? Ça ne mange rien d'abord; et je dirai que c'est l'union des gens d'entreprise et de bonne volonté d'une paroisse pour travailler ensemble au bien commun, à l'avancement de la culture améliorée. Et ne savez-vous pas que l'union fait la force et qu'ainsi on peut faire de grandes choses avec de petits moyens.

"Sous la direction de notre cercle, nous avons eu déjà l'avantage d'avoir la visite d'un conférencier: ce qui n'est pas peu de chose. Nous avons acheté pour semences plusieurs sortes de grains et graines; quarante minots de patates de choix; de plus, un bœuf reproducteur Jersey-canadien. Les gens s'encouragent pour faire beaucoup de beurre et du bon beurre. Nous aurons bientôt la visite d'un professeur de beurre et d'un autre conférencier. Enfin, nous avons eu un projet d'amélioration sur le métier qui se rendroit à bonne fin, si l'attente continue à régner parmi nous. Nous avons tout lieu de croire que cela continuera, à en juger par notre dernière séance qui a eu lieu le premier dimanche de mai. L'assistance était nombreuse, et plusieurs lettres de félicitations et d'encouragement ont été lues par M. le curé, président. Quoiqu'il n'y eut

pas de conférencier ce jour là, la discussion a été assez animée, et des résolutions importantes ont été adoptées.

"Le 15 mai, nous avons célébré la fête de notre patron, saint Isidore le laboureur. Le révérend M. d'Autheil, premier curé de cette paroisse, a célébré l'office divin et a donné le sermon de circonstance. Toute la paroisse y était pour remercier Dieu de sa protection et demander à notre protecteur spécial de nouvelles faveurs. Rien de plus émouvant que de voir ainsi toute une paroisse agenouillée au pied des saints autels, demander la protection du Ciel sur les travaux des semailles.

"Le révérend M. D'Autheil nous raconta les vertus de saint Isidore et nous enseigna comment sanctifier notre travail et nos sueurs. Heureux, mille fois heureux ceux qui sauront mettre en pratique ces bons conseils."

M. Eugène Casgrain, membre de "l'American Shropshire registry Association." — M. Eugène Casgrain, arpenteur de l'Islet et membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, a été nommé, dans le cours de mars dernier, membre de l'*American Shropshire Registry Association* de Lafayette, Indiana.

M. Casgrain a fait enregistrer sept de ses moutons shropshire dans les livres de l'association. Il se propose de plus de faire enregistrer tous les descendants de cette race de moutons qu'il tiendra sur sa ferme. M. Casgrain est le seul éleveur de la province de Québec qui ait obtenu des certificats d'enregistrement pour des animaux de race ovine.

RECETTES

La vermine chez les volailles.

Lorsque vos volailles sont dévorées par la vermine ou par des insectes, mêlez dans leur plume du poivre réduit en poudre. Ce moyen est avantageusement employé pour conserver de la plume qu'on ramasse et qu'on veut garder quelques années.

Détruire les pucerons.

La cendre de chardon commun est excellente pour détruire les pucerons qui ravagent vos choux et les autres légumes du jardin. La cendre de chardon donne aussi une excellente lessive.

Distributions de Prix

1889.

Librairie J. B. ROLLAND & FILS.

Ayant reçu notre importation de LIVRES DE RECOMPENSE POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX ET EXAMENS, nous avons l'avantage d'offrir aux maisons d'éducation et à MM. les Commissaires d'école, une collection complète d'ouvrages en tous genres, formats variés, avec reliure ou cartonnage nouveaux et des plus élégants.

Ainsi qu'un grand choix de LIVRES DE PRIERES, CANADIENS richement cartonnés, IMAGES, CHROMOS, CHAPELÉTS et autres articles convenables pour récompense.

Un catalogue spécial de nos collections de livres et autres articles sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

J. B. ROLLAND & FILS,
6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

CREMEUSES CENTRIFUGES
DANDOISES
CREMEUSE BACKSTRÖM
OUTILLAGES & FOURNITURES
FROMAGERIES & BEURRERIES
TRIVEZA LACTÉ DE MATÉRIEL
DE LAITERIE
QUEBEC.

Bureau :
54
rue du Palais
Haute-Ville
Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Kamouraska }

Le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.
No. 1207

Présent :

L'Honorable M. le Juge Ernest Cimon.

Thomas Philippe Pelletier, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles, dans le District de Kamouraska.

Demandeur,

vs.

Octave Lizotte, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St Jean de Dieu, dans le dit District et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Par ordre,

PELLETIER & PERREAULT.

P. C. S.

31 mai 1889.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } COUR DE CIRCUIT
District de Kamouraska } pour le District de Kamouraska.

No. 9529.

Le seize mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Présent : L'Hon. M. le Juge Ernest Cimon.

Gonzague Rioux, Marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles,

Demandeur,

vs.

Julien Rioux, ci-devant cultivateur, de la dite paroisse de Trois-Pistoles, et actuellement de lieux inconnus.

Défendeur.

et

Théophile Bélanger, cultivateur, de la dite paroisse de Trois-Pistoles,

Tiers Saisie.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS,

Greffier de la dite Cour.

31 mai 1889.

COUR SUPÉRIEURE.

District de Kamouraska.

No. 1204

Joseph Rioux, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles,

Demandeur.

vs.

Alfred Rioux, ouvrier, du même lieu,

Défendeur.

Le 27 mai 1889.

Présent : L'Hon. E. Cimon, J. C. S.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Par ordre,

PELLETIER & PERREAULT.

P. C. S.

31 mai 1889.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1889.—6 m.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.

R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRÈRE

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de Pan dernier, quelques VEAUX du printemps, mâtes et femelles.

24 mai 1888.

7 février 1889.—3

Terre à vendre.

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur quarante de profondeur, dont cent arpents en culture, la balance, boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil et autres dépendances; grange, étable, etc., avec fondations en pierre: le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette propriété est située dans la paroisse de STE FRANCOISE, district de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux familles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à un prix fixe.

Pour les informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS, ou à P. FOURNIER, écr., N. P., TROIS PISTOLES.

N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de races nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.